

Le CLAS  Inserm Grenoble subventionne :



**LES ACTIVITES ADULTES  
2018 - 2019**



**Le temps des inscriptions à des activités sportives ou artistiques est revenu !**

**Vous pouvez obtenir, pour ces activités, une subvention sur un prix plafond de 160 € par an et par agent INSERM. Cette subvention sera calculée selon la fiche agent 2019 (à faire établir auprès du CAES) et versée dans le courant du second semestre 2019.**

**Pour obtenir votre subvention, vous devez envoyer :**

- **avant fin décembre 2018, le formulaire de demande de subvention rempli ET l'original de la facture à :**  
Sandrine CURTET BENITSKI  
U1209 Equipe SK  
Institute for Advanced Biosciences (IAB)  
Site Santé-Allée des Alpes  
38706 La Tronche Cedex  
0476549580
- **dès votre fiche agent 2019 à jour, une copie écran de votre espace adhérent ou figure vos taux de subvention à :**  
[sandrine.curtet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sandrine.curtet@univ-grenoble-alpes.fr)



**Pour une même activité vous ne pouvez pas cumuler la subvention CLAS et le règlement par chèques ANCV sport. C'est pourquoi il doit impérativement figurer le mode de paiement sur le formulaire de demande de subvention.**